

Législatives : des députés musulmans au parlement?



Les Frères musulmans, interdits en Égypte et dans de nombreux pays arabes, veulent des députés à l'Assemblée nationale française et misent sur le vote communautaire et la solidarité entre musulmans.

Jean-Luc Mélenchon a été le seul candidat à l'élection présidentielle française à défendre un islam moyenâgeux, le voile, la burka et le burkini. Dans ce contexte, il a effectué des scores très élevés dans les banlieues des grandes villes, où résident de très grosses communautés de musulmans et de migrants. Les 69 % de vote Mélenchon [chez les musulmans sondés](#)

[par l'Ifop](#), pour le journal *La Croix*, confirment ce phénomène. L'hypothèse d'un vote musulman en France (3) est devenue une cruelle réalité. Et les craintes exprimées par Éric Zemmour et le mouvement Reconquête se confirment dans la vie quotidienne, à 17 jours des élections législatives.

Jean-Luc **Mélenchon** a **défendu** bec et ongles **les musulmans** de France pendant toute la campagne des Présidentielles. L'homme politique a notamment dénoncé « *la gestion économique, sociale et sanitaire faite par le gouvernement français qui selon lui préfère s'attaquer aux **musulmans** plutôt que de se concentrer sur des problèmes plus importants* ».

« *Le résultat du premier tour de l'élection présidentielle montre que la stratégie de Mélenchon à l'adresse de la communauté musulmane a été payante* », explique l'anthropologue Florence Bergeaud-Blackler (1). Mais avec quelles conséquences à l'avenir ?

En analysant le détail du vote musulman en faveur de Mélenchon comme le fait Florence Bergeaud-Blackler, on observe un vote de masse toutes catégories confondues. « *Si on avait affaire dans ce cas uniquement à un vote de classe, la distribution des votes des musulmans devrait refléter celle des classes populaires en général. Or ce n'est pas le cas, les musulmans ont voté massivement (près de 70 %) pour Jean-Luc Mélenchon, alors que les classes populaires de la population générale ont davantage voté Marine Le Pen* », affirme l'anthropologue Florence Bergeaud-Blackler.

Ceux qui nient l'idée d'un vote musulman prétendent que les musulmans n'auraient de toute façon pas pu voter pour la candidate d'un parti, le RN héritier du FN, qui a fait campagne contre l'immigration et le voile, et annoncé des mesures réputées islamophobes comme l'interdiction du voile dans l'espace public. En effet, toutes les familles musulmanes françaises ont dans leur famille au moins une nièce, une grand-mère ou une belle-sœur qui porte le voile. Et même

celles qui ne seraient pas fondamentalement opposées au principe d'interdiction redoutent les déchirements, la violence qu'entraîneraient une telle mesure.

Mais c'est précisément parce que les musulmans se sont déterminés en vertu de leur appartenance ou de leurs liens à la communauté que leur vote peut être qualifié de musulman, de communautaire.

Les musulmans les plus extrémistes de France veulent des députés

Un parti politique communautariste musulman, l'Union des Démocrates Musulmans de France (UDMF – (2) -) a annoncé présenter 110 candidats aux prochaines élections législatives, rapporte [Le Figaro](#). Créé en 2012 par Nagib Azergui, un ingénieur en télécommunication proche des Frères musulmans, l'UDMF avait présenté une dizaine de candidats aux élections législatives de 2017. Cinq ans plus tard, l'objectif avec 110 candidatures, principalement concentrées dans les bastions du vote communautaire musulman (48 candidats en Île-de-France, 16 en Auvergne-Rhône-Alpes, etc.), est de « *pérenniser le mouvement* » et d'obtenir des élus.

Sur ses affiches législatives de campagne, l'UDMF annonce la couleur : une femme y est représentée avec un hijab, le voile islamique. Le parti se déclare ouvertement islamiste et entend faire de la « *lutte contre l'islamophobie et la xénophobie* » sa priorité. Le mouvement avait également présenté des candidats aux élections européennes de 2019, aux Municipales de 2020 et aux Régionales de 2021. Son leader Nagib Azergui avait dénoncé la dissolution par le ministère de l'Intérieur en 2021 de deux associations, le Collectif contre l'Islamophobie en France (CCIF) et BarakaCity, toutes deux également proches de la Confrérie des Frères musulmans.

Pire : l'Union des Démocrates Musulmans de France défend des principes de vie qui n'ont plus cours dans certains royaumes

arabes régis par la charia.

<https://ripostelaique.com/djellabas-et-voiles-interdits-pour-rencontrer-les-dirigeants-doman.html>

Le furieux et irresponsable Mélenchon tablait sur ces « 110 circonscriptions musulmanes » pour obtenir une majorité à l'Assemblée nationale, le soir du 19 juin, et devenir Premier ministre. Mais comment les « candidats estampillés Mélenchon » pourraient être qualifiés le soir du premier tour avec des candidats musulmans qui récupèrent les voix musulmanes des Présidentielles pour leurs propres candidats aux Législatives ?

Sur les 110 circonscriptions très favorables à Mélenchon, où ils présentent des candidats, les muzz de France appliquent la parité et ont réservé une circonscription à une femme dans le cadre de la parité....

Les premiers sondages révèlent la possibilité d'élus musulmans dans la prochaine Assemblée, même si Mélenchon, goguenard, accusant le coup après sa stratégie défailante, raillait ces candidatures, en lançant à ses proches : « *Ils devraient recueillir 1 à 10 % dans les 110 circos.* »

Avec ces candidatures communautaristes, on est chez les dingues et ça va mal finir. Les crétins politiques du style Mélenchon nous mènent droit vers le chaos social et économique. Ce qui est marrant c'est que ces mêmes crétins avaient plus peur du Covid que de l'islamisme. C'est à ça qu'on les reconnaît.

Francis GRUZELLE

Journaliste et écrivain

Carte de Presse 55411

(1) Florence Bergeaud-Blackler est anthropologue au GSRL CNRS/EPHE Paris Sciences et Lettres Université, et auteur de *Le marché halal ou l'invention d'une tradition*, 2017 (Seuil).

(2) L'UDMF est régulièrement pointée du doigt comme étant une émanation de la confrérie des Frères musulmans, mouvement islamiste extrémiste dangereux par ailleurs interdit dans nombre de pays musulmans comme l'Égypte et la Syrie. L'une des figures les plus emblématiques des Frères musulmans en France est le réfugié politique égyptien Omar El Katab Erkat.

<https://www.lareference-paris.com/485>

(3) Selon l'hebdomadaire *Marianne*, « on peut définir un vote religieux comme un vote motivé par une appartenance à une communauté religieuse, de même qu'un vote de classe est motivé par une appartenance à une classe sociale. Bien évidemment, les motivations pures n'existent pas, elles sont toujours mêlées à d'autres. Mais dans un vote dit « de classe » ou dans un vote dit « religieux », l'identification à la classe ou à la religion est la plus déterminante. Identifier les raisons d'un vote est toujours délicat surtout quand un groupe de population est susceptible de faire simultanément un vote de classe et un vote religieux comme ici avec la population musulmane qui fait aussi majoritairement partie des couches populaires ».